FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit Phillymastic TG-7B Paste Resin

Autres moyens d'identification

SKU# 3331R

Usage recommandéNon disponible.Restrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société ITW Performance Polymers

Adresse 35 Brownridge Road

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne à contacter Service à la clientèle

 Numéro de téléphone
 215-855-8450

 Numéro de fax
 215-855-4688

Numéro d'urgence 800-424-9300 (CHEMTREC)

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

 Dangers pour la santé
 Corrosion cutanée/irritation cutanée
 Catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A Sensibilisation cutanée Catégorie 1

Dangers environnementaux Dangereux pour le milieu aquatique, danger à Catégorie 2

long terme

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère

irritation des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Conseil de prudence

Prévention Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Les

vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des gants de

protection.

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT

AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.

Stockage Non disponible.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Nom de la matière : Phillymastic TG-7B Paste Resin

SDS CANADA

Renseignements supplémentaires

66 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par inhalation. 95 % du mélange consiste en ingrédients de dangers aigus inconnus à l'égard du milieu aquatique. 36 % du mélange consiste en ingrédients de dangers à long terme inconnus à l'égard du milieu

aquatique.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

3. Composition/information sur les ingrédients

М	é	la	n	g	е	5
IVI	е	ıa	n	g	е	;

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Résine époxyde :reaction Product Of Bisphenol A And Epichlorohydrin (refer To Epichlorohydrin)	Résine époxyde	25068-38-6	30 - 60
Talc		14807-96-6	10 - 30
1,2-benzenedicarboxylic Acid, Mixed Decyl And Hexyl And Octyl Diesters		68648-93-1	5 - 10
Autres composant sous les niveaux à	déclarer		< 5

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en

observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

d'intervention

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

contre les incendies Méthodes particulières

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres

substances en cause.

Risques d'incendie généraux Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Nom de la matière : Phillymastic TG-7B Paste Resin 3331R Version n°: 08 Date de révision: 27-Juillet-2023 Date d'émission : 04-Avril-2016

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

imites d'expositio	on professionnelle
Liiiiiles a expositic	ni professionnene

Composants	Туре	Valeur	Forme
Talc (CAS 14807-96-6)	TWA	2 mg/m3	Fraction respirable.
Canada. Alberta VLE's. (Loi sur I	a santé et sécurité au travail, Règ	lement sur les risques ch	
Composants	Туре	Valeur	Forme
Talc (CAS 14807-96-6)	TWA	2 mg/m3	Particules inhalables.
Canada. Colombie-Britannique V santé et sécurité au travail 296/9	LE's. (Valuers limite d'exposition 7, et ses modifications.	pour les substances chin	niques, Réglementation sur
Composants	Туре	Valeur	Forme
Talc (CAS 14807-96-6)	TWA	2 mg/m3	Respirable.
Canada. SEP de Manitoba (Règle	ement 217/2006, Loi sur la sécurit	e et l'hygiène du travail)	
Composants	Type	Valeur	Forme
Talc (CAS 14807-96-6)	TWA	2 mg/m3	Fraction respirable.
de 1991 et 1997 (Règlement du N Composants	louveau-Brunswick 91-191) Type	Valeur	Forme
Talc (CAS 14807-96-6)	TWA	2 mg/m3	Respirable.
Canada, I FMT pour l'Ontario (Co	4		
	ontrole de l'exposition aux agents	biologiques ou chimique	s), ainsi modifiées
Composants	Type	biologiques ou chimique Valeur	s), ainsi modifiées Forme
•		<u> </u>	
•	Туре	Valeur	
Talc (CAS 14807-96-6)	Туре	Valeur 2 fibres/cc 2 mg/m3	Fraction respirable.
Talc (CAS 14807-96-6) Canada. LEMT pour le Québec (N	Type TWA	Valeur 2 fibres/cc 2 mg/m3	Fraction respirable.
Talc (CAS 14807-96-6) Canada. LEMT pour le Québec (M	Type TWA Ministère du Travail - Règlement s	Valeur 2 fibres/cc 2 mg/m3 ur la qualité du milieu de	Fraction respirable. travail), ainsi modifiées
Talc (CAS 14807-96-6) Canada. LEMT pour le Québec (Marcondo de Composants Talc (CAS 14807-96-6) Canada. LEMT pour la Saskatche	Type TWA Ministère du Travail - Règlement s Type	Valeur 2 fibres/cc 2 mg/m3 ur la qualité du milieu de Valeur 2 mg/m3	Forme Fraction respirable. travail), ainsi modifiées Forme Poussière respirable.
Composants Talc (CAS 14807-96-6)	Type TWA Ministère du Travail - Règlement s Type TWA	Valeur 2 fibres/cc 2 mg/m3 ur la qualité du milieu de Valeur 2 mg/m3	Forme Fraction respirable. travail), ainsi modifiées Forme Poussière respirable.
Talc (CAS 14807-96-6) Canada. LEMT pour le Québec (Marcondo de Composants Talc (CAS 14807-96-6) Canada. LEMT pour la Saskatche modifiées	Type TWA Ministère du Travail - Règlement s Type TWA ewan (Règlements sur la santé et	Valeur 2 fibres/cc 2 mg/m3 ur la qualité du milieu de Valeur 2 mg/m3 la sécurité au travail, 1996	Forme Fraction respirable. travail), ainsi modifiées Forme Poussière respirable. 5, Tableau 21), ainsi

Nom de la matière : Phillymastic TG-7B Paste Resin

Forme Composants **Type** Valeur 20 mg/m3 Fraction inhalable.

Valeurs biologiques limites

Contrôles d'ingénierie appropriés

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Un écran facial est

recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un tablier imperméable.

Protection respiratoire **Dangers thermiques**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Visqueux. Liquide. **Apparence**

État physique Liquide.

Forme Liquide. Visqueux. Couleur Blanc cassé Odeur Aromatique. Seuil olfactif Non disponible. Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

Non disponible.

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition Non disponible.

Point d'éclair >171.0 °C (>339.8 °F) Non disponible.

Taux d'évaporation Sans objet. Inflammabilité (solides et gaz)

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur 0.00001 hPa Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible. Coefficient de partage

n-octanol/eau

Non disponible.

Nom de la matière : Phillymastic TG-7B Paste Resin 3331R Version n°: 08 Date de révision: 27-Juillet-2023 Date d'émission : 04-Avril-2016 Température Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Autres informations

Densité1.75 g/cm3Propriétés explosivesNon explosif.Propriétés comburantesNon oxydant.

Densité 1.75

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et

des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

toxicologiques
Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiquë Inconnu(e).

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Talc (CAS 14807-96-6) Irri

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

Talc (CAS 14807-96-6)

A1 Confirmé être cancérogène pour l'homme.

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Irritant

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Talc (CAS 14807-96-6) Confirmé être cancérogène pour l'homme.

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

Talc (CAS 14807-96-6) Effet cancérogène détecté chez les humains.

Nom de la matière : Phillymastic TG-7B Paste Resin SDS CANADA

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Talc (CAS 14807-96-6) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le Toxicité pour la reproduction

développement.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Ne pas laisser la substance

s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient

conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

UN3082 **UN** number

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Epoxy Resin:--reaction Product Of UN proper shipping name

Bisphenol A And Epichlorohydrin (refer To Epichlorohydrin))

Transport hazard class(es)

9 Class Subsidiary risk Ш Packing group **Environmental hazards** No. **ERG Code** 91

Other information

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only

Allowed with restrictions.

IMDG

UN3082 **UN** number

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin:--reaction **UN proper shipping name**

Product Of Bisphenol A And Epichlorohydrin (refer To Epichlorohydrin)), MARINE POLLUTANT

Nom de la matière : Phillymastic TG-7B Paste Resin

SDS CANADA

Transport hazard class(es)

9 Class Subsidiary risk Packing group Ш

Environmental hazards

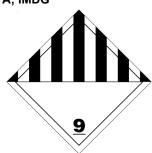
Marine pollutant Yes F-A, S-F **EmS**

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon Non déterminé(e).

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC IATA; IMDG



Polluant marin



Informations générales

Polluant marin réglementé par l'IMDG.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire En stock (Oui/	Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui
	e tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence usieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire compétence.	

^{16.} Autres informations

Date de publication 04-Avril-2016 27-Juillet-2023 Date de la révision

Version n° 80

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.